

## Le "pass subversion" de Ségolène

**Author** : Riposte Catholique

**Categories** : [Brèves](#)

**Date** : 6 janvier 2010

[On apprend](#) que "les premiers pass contraception ont été délivrés par une infirmière scolaire d'un lycée de Poitiers. La Région a reçu les premiers chèques du pass contraception, à rembourser aux professionnels de santé", a indiqué Ségolène Royal.

La présidente de la région Poitou-Charentes avait annoncé le 13 novembre 2009 l'envoi dans une centaine de lycées de sa région de 1 400 "pass contraception", en dépit de l'avis négatif du ministère de l'Education.

La rectrice de l'académie de Poitiers, Béatrice Cormier a demandé par courrier aux proviseurs des lycées de ne pas les distribuer. Le ministre de l'Education nationale, Luc Chatel, s'est prononcé contre. Mais

[prépare](#) un décret qui vise à permettre aux jeunes filles mineures de pouvoir consulter le médecin de leur choix, anonymement et se faire prescrire des contraceptifs sans l'accord de leurs parents.

On ne voit pas vraiment la différence si ce n'est que dans le premier cas, c'est gratuit alors que dans le second cas, il y a remboursement obscur et sans doute *a posteriori*.

Dans les deux cas, l'autorité des parents sur leurs enfants est niée. Dans les deux cas, c'est le contraire de l'amour vrai qui est proposé aux jeunes. Qui méritent mieux. Par exemple d'entendre parler de chasteté, d'engagement pour la vie, de respect de l'autre, d'ouverture à la vie, de fidélité...

A ce sujet, lire [la réaction de Christine Boutin](#), présidente du Parti chrétien démocrate, lors de l'annonce de Ségolène Royal en novembre dernier.

Arthur Leroy